

Le mag



Actus

p.3

Dossier spécial "projets immobiliers"

p.9

ENCOMBRANTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

p.13

TEST DE PIÉTONNISATION DE LA RUE COMMERCANTE

David MESMACQUE

Spécialiste Immobilier

+33 (0)6 27 50 95 51



Vous avez un projet de **VENDRE ACHETER ? CAPITALISER ?**

100% de réussite de votre projet immobilier obtenue par un accompagnement d'exception de mes vendeurs autant que mes acquéreurs. Mon audit et mes évaluations sont basés sur des valeurs nobles. Mes conseils d'optimisation de votre bien pour la vente, sont issus de 30 ans d'expérience et d'accompagnement pour les entreprises et 10 ans pour les particuliers. Et si la capitalisation fait partie de vos projets, alors RDV sur mon site...



Votre dévoué

Nos objectifs sont communs, votre satisfaction est ma satisfaction

“**DÉSIREUX** d'en savoir +
Téléchargez
mon guide 2023
sur mon site
dmsc-int.com”

Formateur en Immobilier...
& Fondateur du centre de formation ACD-INC.fr



Création : L'Agence M

DAVID MESMACQUE STRATÉGIE CAPITALISATION
international

dm@dmsc-int.com



La Petite Cour

Crêperie • Planches • Bar à vin

7 quai de l'Arquebuse
78250 Meulan en Yvelines
Tél : 01 34 74 37 80

Du mardi au samedi
Fermeture dimanche et lundi

MATÉRIEL MÉDICAL

VENTE ET LOCATION • LIVRAISON À DOMICILE
LITS MÉDICALISÉS, FAUTEUILS ROULANTS, CHAISES GARDE-ROBE,
MATELAS, COUSSINS ANTI-ESCARRES...



ORTHOPÉDIE

BAS DE CONTENTION, CEINTURES, ATTELLES,
INCONTINENCE...



Céline Cassar - Serna

Pharmacien - Orthopédiste

Vous accueille du lundi au vendredi :
8h30 - 13h et 14h30 - 20h
Le samedi : 9h - 19h

2, rue des Écoles - 78250 Meulan
Tél : 01 34 74 00 82

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

La mobilité est une préoccupation majeure pour nos concitoyens, d'autant plus en grande couronne parisienne où les temps de trajets sont très importants.

Sur notre territoire, l'organisation des transports échappe totalement aux communes. Elle relève de la compétence de la Région, à travers son établissement Ile-de-France Mobilités et les différents opérateurs placés sous son autorité (SNCF, RATP, transporteurs...). La Communauté urbaine GPS&O participe au coût de fonctionnement des services à hauteur de 7 millions d'euros annuels.

Malgré un maillage toujours plus important, des bus plus nombreux le weekend et en soirée, un service nocturne, du transport à la demande en ruralité, des dysfonctionnements persistent et sont essentiellement dus à la pénurie de conducteurs de trains comme de bus, sans compter la problématique de l'absentéisme : un ou deux chauffeurs absents le matin à l'ouverture du dépôt, c'est un service immanquablement perturbé, des suppressions de courses ou des retards.

Ces difficultés ont renforcé la Communauté urbaine dans sa réflexion sur le développement de mobilités douces qui permettent d'accéder à des pôles-gares sans utiliser le bus : schéma cyclable en déploiement, service de trottinettes et vélos électriques en expérimentation...

Meulan bénéficie de deux gares de la ligne J (Mantes-la-Jolie – Paris Saint Lazare) accessibles à pied (Meulan – Hardricourt et Thun – Le Paradis), d'un réseau de bus desservant entre autres les grandes villes du département, d'un bus express (Mantes – Cergy). Face aux Mureaux, elle aura un accès privilégié demain au RER Eole.

Toutefois, notre commune est très handicapée par le flux incessant des poids lourds de transit Nord-Normandie, avec un franchissement de Seine problématique. À mon initiative, l'arrêté conjoint de plusieurs Maires du secteur interdisant la traversée des plus de 7,5T devrait apaiser la circulation, améliorer la fluidité, mais aussi renforcer la sécurité et mieux préserver l'environnement.

Très bel été à tous.



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Président de la CU GPS&O

Conseiller départemental des Yvelines

Actus

p. 4-5 • Dossier spécial "projets immobiliers"

Cadre de vie

- p. 6 • Trophée Yvelinois : récompense obtenue
- Dispositif Action Cœur de ville
 - Nettoyage du pont aux Perches
- p. 7 • Règlement local de publicité (RLPI)
- Travaux printaniers

Services publics

- p. 9 • Encombrants, comment ça marche ?
- Rappel des jours de collecte
 - La télémédecine est arrivée
- p. 10 • Nouvelle sirène
- Piscine de l'Eaubelle
 - Téléopération mise en service en gare de Meulan
 - Trottinettes et vélos en libre-service
- p. 11 • Ville sous vidéoverbalisation
- Horaires d'été de la Mairie
 - Renouvellement des concessions
 - PASS+ : Ouverture des inscriptions le 1^{er} juin
 - Seniors
- p. 12 • Déclaration conjointe de choix d'un nom de famille pour les couples mariés ou les unions libres
- Reconnaissance d'un enfant avant naissance pour les couples non mariés
 - Réouverture du Relais Petite Enfance
 - Vacances d'été pour les jeunes Meulanais

Vie locale

- p. 13 • Interdiction de circulation des poids-lourds de transit
- Décès de Georges Rabaroux
 - Marché de plein vent
 - Test de piétonnisation de la rue commerçante

Retour sur...

- p. 14 • Nos seniors
- Culture
 - Petit marché du Vexin et du Terroir
- p. 15 • Journée internationale des forêts
- Championnat de France de Breaking battle
 - Rencontre des CM2 avec Madame le Maire
 - Chasse aux œufs et soirée Ados
 - Commémoration du 8 mai
 - Tous en forme au Paradis
 - Inauguration de l'aire de jeux de l'Île du Fort

Vie associative

- p. 17 • Athlétic Club Meulan
- Lions Club Meulan - Les Mureaux
 - Club de Canoë-Kayak Vexin-Seine
 - CLC
 - AMMH

Vie municipale

- p. 18 • Conseil municipal
- Tribune libre

Prochainement

- p. 20 • Fête de la musique
- Piétonnisation rue Maréchal Foch
 - Fête nationale
 - Ciné plein air

Dossier spécial "projets immobiliers"

Le logement est l'une des préoccupations majeures des Français. À Meulan-en-Yvelines, certains estiment qu'il y a trop de constructions, d'autres qu'il y a une pénurie de logements parce qu'ils ne trouvent pas à se loger. **Tous les projets de construction sont des initiatives privées sur des terrains privés**, les propriétaires fonciers décident librement de vendre leurs biens à des promoteurs immobiliers.

Dans ce dossier spécial, le mag va démêler le vrai du faux et réaffirmer le positionnement de la Mairie, expliquer ses choix et surtout ses obligations.

Des logements novateurs sortent de terre : inclusifs, en accession sociale à la propriété, intergénérationnels... Cela tient à une réelle volonté de proposer une offre diversifiée sur le territoire pour tous les âges et pour tous les budgets afin que chacun y trouve sa place et s'épanouisse, afin que les Meulanais ou enfants de Meulanais qui souhaitent rester dans la commune puissent y rester.

Les administrés pensent souvent que le Maire a tous les pouvoirs pour décider de la construction, ou non, de logements sur sa commune, mais c'est faux ! Les permis qui respectent scrupuleusement le PLUi et ses annexes sont délivrés car un refus risquerait d'engager des contentieux à l'encontre de la commune au tribunal administratif.

Les lois SRU, ALUR, ELAN et plus récemment Climat et Résilience ont profondément changé les règles d'urbanisme, davantage permissives et favorisant la densification urbaine. Aussi, l'État impose aux villes de construire des logements notamment au travers du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), avec lequel le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) doit être compatible, et au risque de perdre leur droit de préemption si elles ne le font pas, les Préfets pouvant se substituer aux Maires pour engager des programmes de construction.

Une ville en construction est une ville en bonne santé, attractive et en développement. À Meulan-en-Yvelines, la préoccupation principale est de proposer une offre diversifiée pour encourager la mixité sociale et favoriser le parcours résidentiel.



Ergin MEMISOGLU

1^{er} Adjoint au Maire délégué au Cadre de vie et au Développement durable

Le mag : Comment la Ville travaille-t-elle avec les promoteurs immobiliers pour garantir que les projets sont satisfaisants et conformes aux normes de qualité et de durabilité ?

Ergin Memisoglu : "Nous n'allons jamais chercher de promoteurs, ce sont eux qui viennent à nous. La Municipalité a bien conscience des nécessités de développement communal et des besoins en logement mais elle souhaite limiter la densification. Nous examinons les projets et les validons s'ils sont conformes au PLUi, répondent à nos exigences, notamment sur la capacité de stationnement, et n'impactent ni notre cadre de vie ni nos services à la population. La plupart sont de fait écartés. Quoi qu'il en soit, les projets immobiliers proposés par les promoteurs sont aux normes de RT 2020."

Le mag : Comment ces projets bénéficient-ils aux habitants de la ville ?

E.M. : "Certains projets répondent à un besoin, comme celui de MDH rue Gambetta pour nos anciens qui pour la plupart sont en logement individuel devenu inadapté en raison de la présence d'étages ou de surfaces trop vastes. 80 appartements de ce programme sont en résidence seniors proposant différents services, ce qui permet le maintien à domicile. Par ailleurs, les Meulanais bénéficient souvent de périodes d'exclusivité lors de la commercialisation de nouveaux programmes immobiliers. Enfin, une offre de logements accessibles pour des jeunes ou des primo-accédants est proposée grâce à des produits spécifiques."

Le mag : Comment les projets immobiliers s'inscrivent-ils dans la vision à long terme de la Ville en termes d'aménagement du territoire, de développement économique et de qualité de vie pour les habitants ?

E.M. : "On recherche un équilibre entre le nombre de logements et les infrastructures ou services que la Ville pourra proposer pour accueillir les nouveaux arrivants. Ceux-ci sont aussi de nouveaux consommateurs pour nos commerces auxquels nous sommes très attachés. Nous sommes également attentifs au geste architectural."

Chantiers : des projets innovants qui pensent l'habitat autrement

Coup de projecteur sur quatre programmes de logements actuellement en construction sur la commune, qui favorisent le vivre-ensemble et viennent étoffer les possibilités de parcours résidentiel pour les Meulanais.

Acheter à Meulan-en-Yvelines

• Promoteur Green-city : **40 appartements du T1 au T5 rue de Tessancourt**, avec 68 stationnements couverts et extérieurs, livraison estimée au 4^{ème} trimestre 2024. Chaque logement possède un balcon ou une terrasse, les logements du rez-de-chaussée bénéficient de jardins privatifs clôturés, un jardin paysager aménagé sera mis à disposition de tous les résidents.



• Promoteur Marignan : **55 appartements du T1 au T4 avenue du Maréchal Joffre**, permis de construire faisant actuellement l'objet de recours contentieux au tribunal administratif de Versailles.



Acheter en BRS (Bail Réel Solidaire) à Meulan-en-Yvelines

Un logement neuf 30 à 40% moins cher que sur le marché libre à standing égal ? C'est ce que permet l'Office Foncier Solidaire des Yvelines (OFS) pour tous les Yvelinois. L'OFS achète le terrain sur lequel sera construit le programme immobilier. Il s'associe alors avec un opérateur immobilier qui commercialisera les logements en bail réel solidaire. L'OFS restera propriétaire du terrain tandis que les acquéreurs seront propriétaires des murs de leur logement. Cette dissociation terrain/bâti permet la décote de 30 à 40%. En contrepartie, le ménage propriétaire verse à l'OFS chaque mois une redevance de 1€/m². Plus question de s'éloigner de son lieu de vie pour trouver un logement moins cher et devenir propriétaire, grâce au Département des Yvelines, tout le monde accède désormais à la propriété, à l'endroit souhaité.

Promoteur MDH : **27 logements neufs vendus en Bail Réel Solidaire avenue des Aulnes**, livraison prévue pour mi-2025. Ce même programme comporte également **30 logements en location à loyer intermédiaire (LLI) et 33 logements en accession**.



Louer en LLI (Logement Locatif Intermédiaire) à Meulan-en-Yvelines

Le logement intermédiaire, c'est quoi ? Difficile de trouver un logement ? Trop de revenus pour le logement social ? Pas assez pour le parc privé ? Le logement intermédiaire est la solution ! in.li.fr ouvre les portes du logement intermédiaire pour profiter d'un loyer inférieur au prix du marché, sans garant, ni frais de dossier et ainsi gagner en pouvoir d'achat en choisissant son quartier ou pour profiter d'un logement plus grand.



• Promoteur Ideal Groupe : **49 appartements du T1 au T4 en LLI et 15 appartements du T1 au T4 en accessions libre rue Clemenceau**, livraison estimée pour le 4^{ème} trimestre 2024.

• Promoteur Sedelka : **40 appartements du T1 au T4 en LLI rue de Tessancourt**, livraison estimée pour le 4^{ème} trimestre 2024.



Trophée Yvelinois : récompense obtenue

Le jury départemental des Villes et Villages Fleuris s'est réuni pour délibérer sur le palmarès 2022 et attribuer les distinctions : le fameux "Label Villes et Villages Fleuris", les "Trophées Yvelinois" et les "Prix Spéciaux du Jury". Notre commune, labellisée 2 Fleurs, a participé aux Trophées Yvelinois qui accompagnent ce Label. Les Trophées visent à récompenser le savoir-faire des équipes municipales, les initiatives environnementales et paysagères, ainsi que la mise en valeur des cœurs de ville et du patrimoine bâti. La Ville a remporté le Trophée du thème 2022 « Vivaces, arbustes, graminées : valorisez vos aménagements paysagers durables ! », dans la catégorie des communes de 6 000 à 15 000 habitants, pour la valorisation paysagère de la chaussée des Tanneries. Cette distinction récompense tous les efforts déployés avec les équipes municipales pour offrir un environnement de qualité aux meulanais. Bravo aux agents des Espaces Verts



Dispositif Action Cœur de ville



Volet habitat : OPAH-RU

La réunion OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain), qui s'est tenue le 14 avril avec les différents acteurs de la Ville, a permis de faire avancer les projets en cours. L'OPAH-RU est une initiative qui vise, entre autres, à améliorer la qualité de vie des habitants en rénovant les bâtiments anciens. C'est un véritable levier pour dynamiser les quartiers et offrir un environnement plus agréable pour tous.

"Nous sommes fiers de voir que notre ville se mobilise pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et pour offrir des espaces publics plus attractifs et plus fonctionnels. Nous espérons que ces projets seront rapidement mis en place pour le bénéfice de tous", a témoigné un participant lors de la réunion publique.

Volet aménagement des espaces publics : concertation

Le 20 avril dernier, les ateliers #1 de co-construction avec les habitants et les commerçants "Venez partager & cocréer autour de notre cœur de Ville" se sont déroulés en salle du Conseil municipal. Ces ateliers étaient une occasion de donner un avis et de participer activement à la réflexion sur le devenir du cœur de ville de Meulan-en-Yvelines.

Au programme de ces réunions : des sujets clés tels que l'habitat, le commerce et le bien-être en ville. Tous ces thèmes ont été discutés dans une ambiance constructive et positive, avec des échanges riches et variés entre les participants.

"Nous sommes convaincus que la participation active des habitants est essentielle pour façonner notre avenir commun, et nous tenons à remercier tous les participants pour leur implication et leur contribution", a exprimé Cécile Zammit-Popescu, le Maire.

Le travail avec les Meulanais va se poursuivre pour construire ensemble une ville au plus près des attentes des Meulanais.

À noter dans les agendas, les ateliers #2 avec les habitants auront lieu le 22 juin 2023 en salle du Conseil municipal à 19h. Les commerçants seront également réunis ce jour.



Nettoyage du pont aux Perches

Comme tous les ans, la Mairie a sollicité les services des Voies Navigables de France (VNF) pour effectuer le nettoyage du pont aux Perches. En effet, les souches, branches et autres éléments transportés par le courant ont tendance à s'accumuler dans les arches du pont. L'intervention de VNF a eu lieu le 3 avril 2023. Les équipes ont procédé au nettoyage en utilisant des bateaux équipés de grues pour retirer les débris. Malheureusement, le problème se reproduit régulièrement, pas uniquement en périodes de crues

Règlement local de publicité (RLPI)

Le "Règlement Local de Publicité Intercommunal" est un document qui a notamment pour but de protéger le paysage et l'environnement visuel, de favoriser la qualité architecturale des constructions et des installations, de préserver les centres historiques et de limiter la prolifération des publicités. Il s'applique à tous les supports de publicité : les panneaux publicitaires, les enseignes, les pré-enseignes et les dispositifs publicitaires sur les façades des bâtiments.

Après une période de trois ans de travail collaboratif avec les 73 communes de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), ainsi qu'en concertation avec les associations, les afficheurs et les acteurs économiques, le Conseil communautaire a approuvé le RLPi lors de sa séance du 6 avril 2023.

Ce nouveau règlement va encadrer l'installation des publicités, des pré-enseignes et des enseignes afin de retrouver un cadre de vie de qualité et une meilleure lisibilité des messages commerciaux. La moitié des publicités et pré-enseignes existantes ne respectent pas les règles établies par le RLPi. Ces règles seront mises en œuvre dans chacune des 73 communes de GPS&O, avec un guide pour accompagner les acteurs dans l'application du document. La Communauté Urbaine va plus loin que les règles nationales en renforçant entre autres les obligations d'extinction des publicités et enseignes lumineuses la nuit afin de préserver l'environnement.



Travaux printaniers

Vous avez sûrement remarqué que des petits travaux ont été menés pour améliorer notre environnement quotidien. Les services techniques de la Ville ne ménagent pas leurs efforts pour nous offrir un cadre de vie toujours plus agréable et sécurisé.

Gymnase

Le gymnase est maintenant équipé d'un éclairage LED plus performant et plus économique, pour un coût de près de 50 000€.

Panneaux lumineux

Le panneau lumineux de la place Brigitte Gros a également subi un petit relooking pour s'adapter à la nouvelle offre de marché du dimanche matin, son coffrage est désormais tout beau, tout neuf !



Nouveaux jeux

Les plus jeunes habitants ne sont pas en reste, avec l'installation de nouveaux jeux à l'école maternelle Paradis pour leur plus grand bonheur.

Sentes et petites voiries communales

Les services techniques s'occupent également de certaines sentes et petites voiries communales qui n'ont pas été transférées à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, comme en témoigne la réfection du chemin de la Pierre à Poisson avec le rebouchage des trous pour une meilleure sécurité des déplacements.

Grâce à ces améliorations, la ville est plus agréable à vivre et les habitants peuvent en profiter pleinement. Bravo et merci aux équipes techniques pour leur travail et leur engagement !



La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie font partie des **compétences de la Communauté Urbaine**. Seules les sentes piétonnes, les voiries situées au sein d'une résidence privée ou lui appartenant, les chemins ruraux dans le domaine privé de la commune sauf si ouverts à la circulation publique et carrossables, les chemins forestiers et les parvis exclusivement liés à un équipement et relevant d'un aménagement distinct de l'espace continu sont sous la responsabilité communale.

Restaurant 
Le Convivial
 www.leconvivial.fr

*Cuisine Française
 Gastronomique*



*2 Avenue des Aulnes
 78250 Meulan-en-Yvelines*

01 34 74 26 28
*restaurant@leconvivial.fr
 www.leconvivial.fr*



Hôtel du Fort

 ★★★

20 Rue du Fort - 78250 Meulan-en-Yvelines
 ☎ 01 30 04 18 80 & 07 84 37 88 95



Organisez votre prochain déplacement et découvrez l'Hôtel du Fort au cœur de l'île de Meulan. Quelles que soient vos envies, nous vous offrons la possibilité de réserver vos séjours dans un hébergement de qualité et de profiter d'instant de détente intenses dans une ambiance toujours très conviviale.

www.hoteldufortmeulan78.fr

Salon de coiffure **BEL'HAIR**

1 place du Vexin • 78250 Meulan en Yvelines
 Téléphone : 01 34 74 11 47

Du mardi au vendredi 9h-18h30. Le samedi 9h-18h
 AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS



Mint Sushi
 PARIS - DUBAI
 Japanese Food

Often Copied Never Equaled

 Livraison  À emporter

Ouvert 7J/7
 11h00 - 14h30 & 18h00 - 23h00
 Fermé Vendredi Midi

 5bis rue Georges Clémenceau
 78250 Meulan en Yvelines

 Le Site Internet

Commandez sur
 01 30 04 80 46
 www.mintsushi78.fr

 Uber Eats


 Mintsushi_ (TikTok)
 Mintsushi (Facebook)
 Mintsushi78 (Snapchat)
 Mint_sushi (Instagram)



Encombrants, comment ça marche ?

La gestion des encombrants est une vraie difficulté :

- Malgré la proposition d'un service de collecte en porte-à-porte, les dépôts sauvages sont réguliers ;
- Ce sont des déchets destinés à l'enfouissement alors qu'en déchèterie ils sont triés voire recyclés ;
- Les consignes ne sont pas respectées, même les jours de collecte.

En effet, certains types de déchets ne sont pas acceptés lors des jours de collecte réguliers. Les gravats de démolition intérieure et extérieure, les appareils électroménagers tels que les machines à laver, les réfrigérateurs, les gazinières, les micro-ondes etc., ainsi que les déchets verts et les déchets ménagers spéciaux comme les solvants liquides, les diluants, les détachants et les acides, les pots de peintures (pleins ou vides) ainsi que les miroirs, vitres et verres tous confondus ne sont pas ramassés par les collecteurs de déchets et doivent être amenés en déchèterie. Pour ce qui est des bouteilles de gaz et des extincteurs, il est recommandé de se renseigner auprès

d'une des douze déchèteries du territoire GPS&O pour savoir comment les déposer correctement. Cependant, si c'est un renouvellement, il est possible de demander au professionnel ou au livreur de récupérer l'ancien équipement (comme pour l'électroménager).

En ce qui concerne les radiographies, il est généralement possible de les faire recycler en les déposant dans des endroits tels que les déchèteries, les centres de radiologie, les pharmacies, les hôpitaux, les cliniques, les cabinets médicaux et les maisons de santé. Toutefois, il est recommandé de les contacter au préalable pour savoir s'ils les acceptent.

Les médicaments, eux, peuvent être rapportés pour recyclage dans n'importe quelle pharmacie, même si ce n'est pas la pharmacie où ils ont été délivrés. Les pharmacies ont une obligation légale d'accepter la récupération de médicaments pour leur recyclage.

Rappel des jours de collecte

Quand sortir mes bacs ou encombrants ?

La veille au soir pour les collectes du matin et pour les encombrants.

Le matin avant midi pour les collectes de l'après-midi.

ORDURES MÉNAGÈRES

- jeudi matin
- mardi et vendredi matin (collecte du vendredi 14 juillet décalée au samedi 15 juillet)
- vendredi matin (collecte du vendredi 14 juillet décalée au samedi 15 juillet)
- collecte en point d'apport volontaire

EMBALLAGES RECYCLABLES

- jeudi matin
- mercredi après-midi
- mercredi après-midi toutes les 2 semaines à partir du 4 janvier (semaines impaires)
- collecte en point d'apport volontaire

VERRE


- jeudi après-midi toutes les 2 semaines à partir du 12 janvier (semaines paires)
(Collecte du jeudi 13 juillet: exceptionnellement, sortir le bac la veille au soir le mercredi 12 juillet)
- vendredi matin toutes les 2 semaines à partir du 6 janvier (semaines impaires)
- collecte en point d'apport volontaire

ENCOMBRANTS

- secteur 1 - matin
25 janvier, 22 mars, 24 mai, 26 juillet, 27 septembre, 22 novembre
- secteur 2 - matin
25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin, 26 juillet, 23 août, 27 septembre, 25 octobre, 22 novembre, 27 décembre

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Déposez vos déchets végétaux en déchèterie.



12 DÉCHÈTERIES

Vous avez accès à l'ensemble des 12 déchèteries du territoire. Pour connaître la plus proche de chez vous, rdv sur gpseo.fr

La télémédecine est arrivée

Entre 2023 et 2024, le Département des Yvelines lance une initiative pour lutter contre la désertification médicale. Huit cabines de télémédecine sont déployées dont une à Meulan-en-Yvelines. Ces cabines offrent aux patients un accès rapide et pratique à des consultations médicales en ligne avec des médecins. C'est une alternative pratique pour les patients qui ne peuvent pas consulter de médecin traitant. Les consultations médicales à distance sont effectuées en vidéo, avec l'utilisation de dispositifs médicaux certifiés à distance pour surveiller la santé des patients. Les consultations sont confidentielles et se déroulent dans un cadre sécurisé, garantissant la protection des données de santé des patients. Les actes de télémédecine sont reconnus et remboursés par la Sécurité sociale. Pour utiliser les cabines de télémédecine, les patients doivent créer un compte sur www.yvelines-telemedecine.fr, réserver un créneau horaire et se rendre à la cabine de télémédecine. Une fois sur place, les patients sont guidés par un médecin téléconsultant dans l'utilisation des dispositifs médicaux connectés. Les résultats des consultations et les ordonnances sont conservés dans un espace patient sécurisé, accessible à tout moment pour les médecins traitants.

La cabine de télémédecine se trouve dans les locaux du Secteur d'Action Sociale, au 3 quai Albert 1^{er}, et est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h. Les consultations sont ouvertes aux patients âgés de 14 ans et plus.

+ d'info : se référer au calendrier disponible sur le site internet de la Ville pour connaître son secteur

Nouvelle sirène

La Ville a récemment fait changer le système d'alerte de sa sirène située sur le toit de l'Hôtel de Ville. Cette décision a été prise dans le but de moderniser les équipements et de garantir la sécurité des habitants. Cette opération a été intégralement prise en charge par les services de l'Etat. Les habitants entendent désormais une sirène rénovée et programmée pour sonner chaque premier mercredi du mois à 11h45. Cette initiative contribue à garantir la protection de tous en cas d'urgence, tout en permettant aux habitants de rester informés et préparés en toutes circonstances.



Piscine de l'Eaubelle

La piscine située sur l'Île Belle à Meulan-en-Yvelines va bénéficier d'une lourde réhabilitation. Elle avait fermé ses portes il y a près d'un an à cause de nombreux désordres graves. Lors du dernier Conseil communautaire, la Vice-présidente de GPS&O déléguée au sport, Sabine Olivier, a confirmé que la piscine resterait fermée jusqu'au dernier trimestre de 2025. Des travaux de plus de 5 millions d'euros HT sont prévus pour rénover l'équipement. Ils incluent la démolition du bassin ludique intérieur et extérieur qui sera remplacé par un bassin d'apprentissage de 130 m² et une plaine aquatique intérieure de 40 m², la démolition des équipements extérieurs, la création d'une plaine extérieure de jeux aquatiques de 150 m² et la rénovation énergétique globale de l'équipement. Les espaces dédiés aux utilisateurs seront également modernisés, y compris l'accueil, les vestiaires, les sanitaires, les douches et les espaces bien-être. La natation scolaire sera transférée à la piscine d'Aubergenville pour les petits meulanais.

Téléopération mise en service en gare de Meulan

La gare de Meulan est équipée du dispositif de télé-opération qui est en fonctionnement depuis le 15 mai dernier. Il permet de superviser et d'agir à distance sur les équipements en gare tels que les bornes de validation, ascenseurs, éclairages, rideaux mécaniques, etc... Grâce à cette gestion à distance, il est par exemple possible de remettre un escalator en marche s'il n'y a personne à disposition en gare. Cela permet d'intervenir sur des équipements plus efficacement. Mais l'avantage principal est qu'il permet d'offrir un confort d'attente dans les gares et de sécuriser le bon fonctionnement des services essentiels (hall, élévatique, validation...) lorsqu'il n'y a pas de présence d'agent en gare. Les halls voyageurs sont équipés de caméra de sécurité pour garantir une surveillance à distance. Concrètement, cela signifie que le hall de la gare s'ouvre et se ferme à distance, idem pour la mise en marche des éclairages, des ascenseurs et des escaliers mécaniques. Vous pouvez dès lors profiter du confort du hall du premier au dernier train.

Trottinettes et vélos en libre-service

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) a lancé à titre expérimental son propre service de mobilité douce en libre-service depuis le 2 mai, proposant des trottinettes électriques ainsi que des vélos à assistance électrique. Entièrement gratuit pour les communes, ce service est déployé pendant une phase de test expérimental d'un an dans 7 communes volontaires dont Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines et Hardricourt. Au total, 1050 trottinettes et 350 vélos électriques sont mis à disposition sur le territoire de GPS&O. Le service est opéré et régulé par TIER Mobility, l'opérateur sélectionné pour sa capacité à offrir les meilleures garanties en termes de :

- Réglementation du stationnement sur l'espace public : les engins sont équipés d'un dispositif qui oblige les utilisateurs à les garer dans des stations dédiées et la facturation de la course ne se termine qu'une fois l'engin correctement stationné.
- Maintenance : des opérations sont effectuées en continu.
- Amélioration de la sécurité : les trottinettes sont bridées à une vitesse de 20 km/h et les vélos à 25 km/h, avec une limite de 10 km/h dans certaines zones telles que les franchissements de ponts, les abords des écoles et les zones piétonnes. La circulation sur les trottoirs est interdite, une couverture d'assurance maximale est assurée, et une forte incitation au port du casque est mise en place avec des casques disponibles pour un tiers des trottinettes et des dispositifs de sécurité tels que des bandes rétro réfléchissantes, des feux avant et arrière, des avertisseurs sonores et des clignotants installés sur l'ensemble de la flotte. Des messages de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière sont également transmis via l'application.
- Encadrement des utilisateurs : le service est réservé aux conducteurs de plus de 18 ans avec une vérification d'identité effectuée par reconnaissance faciale. Les engins sont immatriculés, ce qui permet de verbaliser les utilisateurs en cas de non-respect des règles de circulation ou de stationnement.



Pour utiliser les trottinettes et les vélos, l'utilisateur doit télécharger l'application Tier Mobility sur son smartphone, créer un compte et enregistrer ses coordonnées. **Après plus d'un mois d'utilisation, sur le secteur Meulan – Les Mureaux – Hardricourt, on constate 8 029 trajets pour 1 713 utilisateurs avec un taux d'utilisation moyen de 2,5 trajets par véhicule par jour, ce qui est largement supérieur aux prévisions de l'opérateur.**

Ville sous vidéo verbalisation

La Ville a déjà mis en place un dispositif de vidéoprotection dans le but de prévenir les risques, de protéger les biens et les personnes, de garantir leur sécurité et de faciliter la résolution des affaires. Au total, 63 caméras couvrent la ville, 90 compléteront le dispositif après la dernière phase d'extension en 2024. Les images sont rapatriées sur le Centre de Supervision Urbaine (CSU). Depuis juin 2023, la commune utilise le dispositif de vidéoprotection pour la vidéo-verbalisation. Cette technologie permet de détecter les infractions au Code de la route à distance grâce à des caméras qui retransmettent les images en temps réel à un agent chargé de constater les infractions. Des panneaux d'information sont installés aux entrées de la ville pour informer les usagers de la présence de ce dispositif. En vertu des articles L121-1, L121-2, L121-3 et R121-6 du Code de la Route, plusieurs infractions peuvent être sanctionnées par la vidéo-verbalisation, notamment le stationnement gênant, le non-port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone tenu en main, la circulation en sens interdit, le non-respect des feux rouges ou encore l'excès de vitesse.

Horaires d'été de la Mairie
Du 15 juillet au 19 août inclus

Lundi, mercredi, jeudi et
vendredi :
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mardi et samedi :
fermé

Renouvellement des concessions

La liste des concessions échues est disponible en Mairie sur simple demande, elle est affichée dans le cimetière communal ainsi que sur le site Internet de la ville. À compter de la date d'échéance, vous disposez d'un délai de deux ans pour effectuer la demande de renouvellement. À défaut de paiement dans le délai imparti, le terrain concédé retourne à la commune.

PASS+ : Ouverture des inscriptions le 1^{er} juin

Le Département des Yvelines engage, à partir du 1^{er} juin, une nouvelle campagne d'inscriptions au Pass+ pour l'année scolaire 2023-2024. Le Pass+ offre deux avantages aux jeunes yvelinois éligibles :

- Une aide financière de 80 à 100€ pour pratiquer des activités culturelles et sportives auprès de 3 000 organismes yvelinois et altoséquanais référencés en ligne : www.passplus.fr ;
- Une offre de bons plans (tarifs réduits, jeux-concours...) proposés par ces mêmes organismes à retrouver également en ligne.

Nouveautés de la campagne 2023-2024 :

- Pour plus de simplicité, les jeunes inscrits ne reçoivent plus de carte Pass+. Seuls les jeunes inscrits avant le 1^{er} juin 2023, pourront encore utiliser leur carte Pass+.
 - Les jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance bénéficient dorénavant d'une aide de 100 €.
 - Les conditions d'accès au dispositif sont élargies pour les jeunes de 19 à 21 ans.
- + d'info sur yvelines.fr

Seniors

Plan canicule

Les personnes âgées et les personnes porteuses d'un handicap vivant à domicile peuvent, si elles le souhaitent, s'inscrire sur un registre nominatif auprès du CCAS. Cette inscription permet l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes adultes handicapées de 18 ans et plus

Inscrivez-vous ou bien incitez des personnes isolées et fragilisées de votre entourage : amis, voisins, famille. L'inscription est gratuite et confidentielle et elle s'effectue sur place auprès du CCAS ou bien en ligne sur l'espace citoyens de la Ville de Meulan-en-Yvelines.

Sortie à la mer

4 juillet à Trouville-sur-Mer

Surnommée la reine des plages, c'est la plus ancienne station balnéaire de Normandie. Vous y trouverez la belle promenade des Planches le long de laquelle vous pourrez admirer les villas construites à la Belle Epoque. Inscription auprès du CCAS du 5 au 16 juin.

Inscriptions aux ateliers tablettes numériques

Les tablettes numériques ne sont pas que pour les jeunes ! Vous, senior, cherchez un moyen de rester connecté avec vos petits-enfants sans avoir à décrypter les hiéroglyphes de leurs messages ? Les ateliers de l'association Delta 7 sont là pour vous !

- Du 4 septembre au 5 octobre 2023
Lundi et jeudi matin (9h30 à 12h)
Lundi et jeudi après-midi (13h30 à 16h)
- Du 16 octobre au 16 novembre 2023
Lundi et jeudi matin (9h30 à 12h)
Lundi et jeudi matin (13h30 à 16h)



Déclaration conjointe de choix d'un nom de famille pour les couples mariés ou les unions libres

Lorsque la filiation d'un enfant est établie à l'égard de ses deux parents au plus tard le jour de la déclaration de sa naissance ou par la suite mais simultanément, ces derniers choisissent le nom de famille qui lui est dévolu par déclaration conjointe auprès de l'officier d'état civil : soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux dans la limite d'un nom de famille pour chacun d'eux.

Le nom de famille choisi pour le premier enfant commun du couple s'imposera ensuite aux autres enfants du couple. Si les parents ne font pas de choix, les règles varient selon s'ils sont mariés ou pas (article 311-21 du Code civil).

Un enfant dont la filiation est établie à l'égard de chacun des parents peut porter :

- soit le nom du père,
- soit le nom de la mère,
- soit les 2 noms accolés, séparés par un simple espace, dans l'ordre choisi par les parents, et dans la limite d'un nom de famille pour chacun d'eux ; le cas échéant, joindre un certificat de coutume.

Attention ! Si les parents sont mariés et s'ils ne font pas de déclaration conjointe de choix du nom, l'enfant prend automatiquement le nom de son père. Cette absence de choix équivaut à un choix et vaut également pour les enfants suivants du couple. CERFA n°15286*03 disponible en Mairie ou bien téléchargeable sur www.service-public.fr

Reconnaissance d'un enfant avant naissance pour les couples non mariés

La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement. Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Si vous êtes le père, une reconnaissance est obligatoire. Vous pouvez la faire avant la naissance ou plus tard (la filiation sera alors ajoutée en mention marginale et elle ne figurera pas dans le corps de l'acte d'état civil).

Si vous êtes la mère, il suffit que votre nom figure sur l'acte de naissance pour établir la filiation, mais une reconnaissance avant la naissance est également possible et parfois nécessaire (transmission du nom à l'enfant à naître).

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle Mairie en présentant les documents suivants :

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (hors facture de téléphonie mobile)
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)

Réouverture du Relais Petite Enfance

Bonne nouvelle pour les parents, futurs parents et assistant(e)s maternel(le)s de la commune : le Relais Petite Enfance (RPE) a rouvert ses portes ! Cet espace dédié aux enfants et à leur famille est un lieu d'information, d'accueil et d'échange. Pour les parents et futurs parents en quête d'un mode d'accueil pour leur petit bout de chou, l'équipe du Relais Petite Enfance vous reçoit sur rendez-vous tous les après-midis. Elle est là pour présenter les différentes possibilités d'accueil et les prestations de la CAF, accompagner dans les démarches de recherche, d'inscription et de contractualisation. Les horaires d'accueil, sur rendez-vous, sont les lundi et mardi de 14h à 18h30, les mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 16h. **Le RPE, c'est un lieu de rencontre entre les enfants lors des ateliers, favorisant leur socialisation progressive, mais aussi entre les familles et les assistantes maternelles. Des ateliers rencontres, des matinées portes ouvertes et des moments festifs sont régulièrement organisés.** 01 34 75 22 31 rpe-resp@ville-meulan.fr



Vacances d'été pour les jeunes Meulanais

C'est bientôt les grandes vacances... Vos enfants vont avoir besoin de se divertir et s'occuper, pensez aux inscriptions aux semaines sportives et culturelles, à l'Espace jeunes, ou/etau séjour multisports organisé par la Ville en Suisse normande !

Semaines sportives et culturelles

du 17 au 21 juillet et du 24 au 28 juillet.

Espace jeunes

du 17 au 21 juillet et du 24 au 28 juillet

Séjour multisports

du 10 au 14 juillet

Les animateurs attendent vos ados dans la bonne humeur, pour une multitude d'activités manuelles et sportives... De bons souvenirs en perspective !



Interdiction de circulation des poids-lourds de transit

La Ville de Meulan-en-Yvelines, suivie par les villes voisines des Mureaux, Hardricourt et Mézy-sur-Seine, ont décidé d'une mesure importante pour améliorer la qualité de vie de leurs habitants : l'interdiction du trafic des poids lourds de transit de plus de 7,5 tonnes (à l'exception de la desserte locale, des convois exceptionnels et militaires), par la prise d'arrêtés municipaux.

Cette décision a été prise en raison des nuisances sonores et de la pollution engendrées par le passage des poids lourds dans les rues de ces villes. En effet, ces véhicules sont souvent bruyants et émettent des gaz d'échappement nocifs pour l'environnement et la santé. L'arrêté permet de limiter le passage des poids lourds sur les routes locales, en les dirigeant plutôt vers d'autres axes. Cela contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air dans ces villes, mais aussi d'apaiser et sécuriser les circulations.

Si une période de prévention est actuellement en vigueur, les contraventions seront ensuite dressées aux transporteurs ne respectant pas cette nouvelle réglementation.

Ces communes souffrent depuis des décennies du flux de transit A1/A15-A13 dû au non-achèvement de l'A104 (Francilienne). Sans perspective de réalisation de ce tronçon manquant entre le Val d'Oise et les Yvelines, il fallait trouver une solution.



Décès de Georges Rabaroux

Georges Rabaroux, postier et poète bien connu de Meulan et de ses environs, est décédé. Depuis 1964, il était membre du comité de rédaction du journal « Les Echos de Meulan », où il proposait chaque mois une de ses œuvres poétiques. Il était membre de l'académie de la poésie française, de l'association Terpsichore de Meulan et a reçu de nombreuses récompenses dont le diplôme d'honneur pour la défense de la langue française. Apprécié de tous lorsqu'il était facteur arpantant les rues de Meulan, Mézy et Hardricourt, il a également été secrétaire et trésorier de l'Union Nationale des Combattants pendant vingt ans. Les Meulanais et les habitants des environs se souviendront de ce fidèle porte-drapeau lors des cérémonies de commémoration. Nos pensées vont vers sa famille et ses proches.

Marché de plein vent

Depuis le 16 avril dernier, le marché du dimanche a été déplacé pour s'installer sur la place centrale de la ville. Ce changement vise à redynamiser ce marché avec une offre étoffée, à l'adapter à la clientèle du week-end et à favoriser la diversité des produits proposés. De nombreux commerçants ont répondu présent et proposent désormais des produits de qualité et diversifiés. Les étals sont bien garnis et les prix attractifs. Les allées sont désormais animées et les rencontres entre les clients et les commerçants sont chaleureuses. Les commerçants ont su redonner vie à cette traditionnelle place en y proposant des produits locaux et de qualité. Le marché du vendredi continue de se dérouler sur la place de l'Aubette.



Test de piétonnisation de la rue commerçante

À l'initiative de l'Association des Commerçants et Artisans de Meulan-en-Yvelines (ACAM), **la rue commerçante du Maréchal Foch sera piétonne le samedi 24 juin**. Libérée de la circulation et du stationnement, la rue va permettre aux boutiques de s'approprier l'espace public en sortant leurs marchandises, tables et chaises. Cette expérimentation s'inscrit dans la réflexion menée par la commune et les commerçants sur le futur aménagement du centre-ville. **Une animation musicale aura lieu tout l'après-midi, de 14h à 18h.**



Nos seniors

Sortie surprise • 28.03.23



Goûter de printemps • 04.04.23



Journée nature et saveurs • 25.04.23



Bateaux parisiens • 30.05.23



Visite de Paris en bateau-mouche et restauration sur place, pour changer de point de vue et découvrir le cœur historique de la capitale.



Le matin, les seniors ont appris à sublimer les produits normands avec le chef Tony et ils ont dégusté leurs créations. L'après-midi, c'était la découverte du quotidien d'une ferme pédagogique suivie d'un goûter.



Culture

Spectacle Comme sur des roulettes • 12.04.23



Micro-folie • 15.03.23



Petit marché du Vexin et du Terroir • 28.05.23



Journée internationale des forêts • 22 et 24 mars

La Journée Internationale des forêts a été célébrée avec brio par le Conseil municipal des Enfants qui a planté 30 arbres, accompagné par les experts en jardinage des Espaces verts de la Ville et par Véronique Kersten, Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et à la Jeunesse. Deux jours plus tard, les élèves des écoles Pasteur et Paradis ont suivi.



Vide-greniers • 02.04.23



Championnat de France de Breaking battle
03.04.23



Rencontre des CM2 de l'école Pasteur avec Cécile Zammit-Popescu, le Maire, le 7 avril. Ils ont eu l'opportunité de visiter la Mairie et d'échanger avec le premier magistrat de la commune lors d'une journée riche en découvertes.



Comémoration • 08.05.23



Chasse aux œufs et soirée Ados • 8 avril



Tous en forme au Paradis • 14.05.23



Inauguration de l'aire de jeux de l'Île du Fort • 24.05.23



LE CIMMÉRIEN

LIBRAIRIE - PAPÉTERIE - PRESSE
JEUX DE SOCIÉTÉ
MEULAN-EN-YVELINES



Soirées jeux le dernier
vendredi du mois

Après-midi jeux le 2e
samedi du mois

Dates et détails
sur Facebook

@LECIMMERIENLIBRAIRIE

WWW.LECIMMERIEN-LIBRAIRIE.FR

COLLECTIVITÉS,
CONTACTEZ-NOUS

POUR RÉALISER **GRATUITEMENT**

VOS PLANS DE VILLE,
GUIDES TOURISTIQUES
OU TOUT AUTRE SUPPORT
DE COMMUNICATION,
NOUS INTERVENONS
DANS TOUTE LA FRANCE

Chef de Publicité Territorial :

Arnold ROSENFELD

au 07 67 40 99 12



AGENCE DE COMMUNICATION
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DES OFFICES DE TOURISME

45 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. 01 46 05 36 36 - Email : info@mairieinfo.fr

www.mairieinfo.fr



RESTAURANT * BALLI *

SPECIALITES TURQUES

SUR PLACE -- A EMPORTER -- EN LIVRAISON



01 34 92 07 48

3 RUE ALBERT JOZON - 78250 MEULAN



**OUVERT TOUS LES JOURS
DE 11H / 23H30**

Commandez
en ligne



Athlétic Club Meulan

L'Athletic Club Meulan a remporté des succès éclatants lors des dernières compétitions régionales. Maïlys Celet, qui a été championne départementale N4, a réussi à se hisser à la 3^{ème} place en région et s'est qualifiée pour la demi-finale nationale qui a eu lieu dans le nord de la France. Une réussite spectaculaire pour la jeune gymnaste talentueuse. L'équipe N7 7/12 ans a également remporté une belle performance en se classant deuxième lors de la finale régionale B le 16 avril à Beauchamp. Un succès amplement mérité pour cette équipe qui a travaillé dur pour atteindre ce niveau de compétition. L'équipe N7 7/8 ans n'a pas été en reste non plus, en obtenant

une excellente troisième place sur le podium lors de la compétition régionale A qui s'est déroulée le 8 avril à Gargenville. Remarquable pour ces jeunes gymnastes, qui ont montré leur détermination et leur persévérance sur le tapis de gymnastique.



Lions Club Meulan – Les Mureaux

C'est dans le parc de la Mairie de Mézy-sur-Seine que le Lions Club de Meulan - Les Mureaux organise le samedi 24 juin 2023 une soirée guinguette au profit de l'école des Chiens Guides de Paris pour aveugles et malvoyants. À partir de 19h, au son des tubes des années 80 à nos jours, l'orchestre KYPROCK'O invitera les participants à la danse et à la détente autour d'un barbecue et d'une buvette, dans une ambiance festive et familiale.

• Contact : 06 81 13 05 63
lions.mlm78@gmail.com

Club de Canoë-Kayak Vexin-Seine

Cette année encore, le Club de Canoë-Kayak Vexin-Seine (CCKVS) s'est associé à CanoEpte, entreprise de location de canoë, pour procéder en mars à une journée de nettoyage de l'Epte entre Dangu et Saint-Clair-sur-Epte, rivière sur laquelle le club navigue régulièrement. Ainsi, déchets de toutes natures, bouteilles en plastique, en verre ou en alu, et bien d'autres objets insolites (siège voiture pour enfant, poubelle de 150l, ...) ont été collectés et ramenés à terre. Par ailleurs, le CCKVS fête ses 20 ans cette année, et à cette occasion, une grande journée porte ouverte sera organisée le samedi 9 septembre pour une découverte du canoë et du kayak sur la Seine. N'hésitez donc pas à venir rencontrer les membres de l'association et essayer cette activité ludique.



CLC

- Dimanche 18 juin : Concert gratuit de l'orchestre à 17h dans l'auditorium du CLC
- Mardi 20 juin : Concert gratuit de violoncelles et de musique de chambre à 18h en extérieur sur la placette attenante au CLC
- Dimanche 25 juin : Concert des élèves du CLC à 17h dans l'auditorium du CLC

Carnet

Ils sont nés

Ismaël EL HADEK
Lou MENARD BUNEL
Eurizandro GOMES
MENDES PEREIRA
Sacha PARATEYEN
Élyano SEURET
Sonia CAGLAR
Samba NIANE
Lucien BARREAU
Liam DENOUEL
Zeyad BAKIRI
Noah JOSEPH
PARRINELLO
Mattia VAUQUELIN

Ils nous ont quittés

Gabriel DUSSE
Georges RABAROUX

AMMH



Le 14 avril dernier, les jeunes rameurs âgés de 12 à 14 ans du club d'aviron de Meulan-Les Mureaux-Hardricourt (AMMH) ont relevé un défi ambitieux en tentant de battre le record de France de 100 km en relais mixte. Après une incroyable performance de près de 7 heures et 10 minutes, les huit rameurs et quatre rameuses ont finalement réussi leur pari avec brio, établissant un nouveau record de France avec une avance de 26 minutes sur le précédent. La soirée a été marquée par la présence d'Hugo

Le Vay, qui a accompagné les jeunes rameurs et leur entraîneur Olivier Plouviez tout au long de cette aventure mémorable.

Conseil municipal

Séance du 12 avril 2023

OPAH-RU : règlement d'attribution des aides de la Ville

Dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain, la Communauté urbaine GPS&O assure la maîtrise d'ouvrage et la commune contribue au financement, en complément de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), des travaux de réhabilitation engagés par les propriétaires. C'est un budget de 200 000€ que les élus meulanais ont décidé de consacrer à cette opération pour répondre partiellement aux objectifs globaux de rénovation. Le règlement précise entre autres que les subventions sont établies sur un taux moyen de 9% du coût des travaux classés par thématiques, qu'elles sont fongibles, cumulables avec celles des différents partenaires financiers et susceptibles d'évoluer.

Autorisation à candidater à Prior'Yvelines 2023-2027

Il s'agit d'un dispositif proposé par le Conseil départemental pour accompagner les communes dans le financement d'investissements liés à l'arrivée de nouvelles populations dans des programmes immobiliers. En effet, toute nouvelle construction suppose un accroissement du nombre d'habitants et des besoins en équipements ou infrastructures supplémentaires. La Ville de Meulan souhaite candidater sur deux volets distincts du Prior : d'une part au titre du développement urbain, notamment en vue de l'aménagement d'un écoquartier aux Aulnes, d'autre part au titre de la rénovation urbaine, pour les quartiers Paradis et Annonciades.

Subvention aux associations 2023

C'est un montant de 54 100€ qui a été voté au bénéfice des associations caritatives, commerçantes, culturelles, mémorielles, sportives, mais aussi de celles qui défendent des usagers ou sont dédiées aux seniors. À cet effort s'ajoutent chaque année des subventions aux coopératives scolaires et une participation (obligatoire) aux frais de fonctionnement de l'école Mercier-Saint Paul pour les petits Meulanais uniquement, de la première section de maternelle au CM2.

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite - majorité - 22 élus)

Démocratie participative, concertation citoyenne... Une vraie attente des administrés ? Après de nombreuses années d'expérience dans notre commune (consultation papier ou électronique, réunion publique) sur des sujets divers, comme encore ces dernières semaines sur la gestion des déchets ou bien l'aménagement du centre-ville, nous constatons que la mobilisation des Meulanais est très faible. À contrario, l'intérêt des plus jeunes pour la chose publique – et on le mesure pleinement à travers leur implication au sein du Conseil municipal des enfants et du Conseil consultatif des jeunes – ne cesse de croître, ce qui est très encourageant pour l'avenir de Meulan.

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche - minorité - 5 élus)

Courant mai, Meulan s'est dotée d'une flotte de trottinettes électriques et de vélos (TIER Mobiliy) financée par GPSEO. Sur le papier cela paraît intéressant et aller vers le développement de mobilités douces que nous soutenons depuis longtemps. Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs ? En effet, n'aurait-il fallu améliorer en premier l'état de la voirie et surtout prévoir une traversée du pont de Meulan sécurisée pour ces modes de mobilité ? De surcroît, le coût de la location non jumelable avec le « Pass Navigo », pourrait dissuader bon nombre d'usagers potentiels. L'intégralité de cet article sur facebook.com/MeulanUnisPourNotreVille

Retrouver Meulan

(RN - minorité - 2 élus)

Printemps morose à Meulan ! Un fleurissement et un marché de Pâques inexistant. Et que dire de l'été qui arrive toujours sans piscine. Améliorations prévues sur le papier non concrétisées sur le terrain. Payer toujours plus pour avoir toujours moins. Une rénovation du quartier du Paradis est envisagée, nous l'attendons avec impatience. À l'approche des Sénatoriales nous espérons que les votes permettront de représenter la voix du peuple pour les lois à venir. En cette période nous honorons par la pensée nos valeureux combattants morts pour la France, lors de la 2nd guerre mondiale. En attendant, gardons le moral ! On vous souhaite un bel été à tous !

Prochain Conseil municipal

Mercredi 28 juin 2023
à 20h30

Salle du Conseil

Prochain Conseil communautaire

Jeudi 29 juin 2023 à 18h
Salle des fêtes de Gargenville

PHOTO MEULAN

TIRAGE COULEURS - NOIR & BLANC
ARGENTIQUE ET NUMÉRIQUE
PHOTOS D'IDENTITÉ - TRANSFERT VIDÉOS



Ouvert du mercredi au samedi
de 10h à 13h et de 15h à 18h30

40, rue du Maréchal Foch
78250 Meulan en Yvelines
01 34 74 05 69

La Carlina

RESTAURANT - PIZZERIA

01 34 74 44 05 - www.restaurant-lacarlina.fr



8 Quai Albert Joly
78250 Meulan-en-Yvelines

Rejoignez-nous
Restaurant La Carlina

Bar de l'Hôtel de ville



Ouvert du lundi au jeudi :
8h-21h
Vendredi/Samedi :
8h-0h

3, rue Maréchal Foch
78250 MEULAN
Tél : 01 78 80 51 30

NOUS TENONS
À **REMERCIER**
CHALEUREUSEMENT
TOUS LES ANNONCEURS
PRÉSENTS QUI ONT PERMIS
L'IMPRESSION
DU MAGAZINE DE MEULAN

MDH PROMOTION,
réalise une résidence à Meulan-en-Yvelines

APPARTEMENTS du 2 au 5 pièces⁽¹⁾



4 à 14 av. des Aulnes

27 APPARTEMENTS

éligibles BRS



18 APPARTEMENTS

en accession classique



Membre fondateur
Les Promoteurs
du Grand Paris



RENSEIGNEMENTS
& VENTE

01 86 95 26 36
mdh-promotion.com

* Dispositif soumis à conditions de ressources. (1) Dans la limite des stocks disponibles. INFINIMENT PLUS - Mai 2023.



"Fête de la musique"
Mercredi 21 juin de 18h30 à 0h30
Place Ducrocq



"Piétonnisation rue Maréchal Foch"
Samedi 24 juin de 10h à 18h
Rue Maréchal Foch



"Fête nationale"
Jeudi 13 juillet de 19h30 à 23h
Île du Fort - Quai de Bailliage



"Top Gun 2"
Lundi 28 août à partir de 20h30
Ferme du Paradis

Horaires Mairie

lundi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
mardi 8h30 - 12h30
mercredi 8h30 - 17h
samedi 8h30 - 12h30

Permanences

OPAH RU
sur rendez-vous
2^{ème} jeudi du mois 13h30 - 17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

Avocat
uniquement sur rendez-vous
1^{er} jeudi du mois 17h - 19h45
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public
uniquement sur rendez-vous
lundi 9h-12h 13h30 - 17h30
Espace Paradis
mercredi 13h30-17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

IFAC
sans rendez-vous
mardi 9h - 11h30
Mairie - 01 30 90 41 41
mardi 14h30 - 17h
Espace Paradis - 01 34 74 23 62

Information juridique
uniquement sur rendez-vous
lundi 9h30-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale
sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h - 17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Droit des femmes et des familles
sans rendez-vous
lundi 9h-12h30
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Police municipale
lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des Écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h à 12h un samedi par mois.